

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 32

Artikel: Lausanne au temps jadis : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

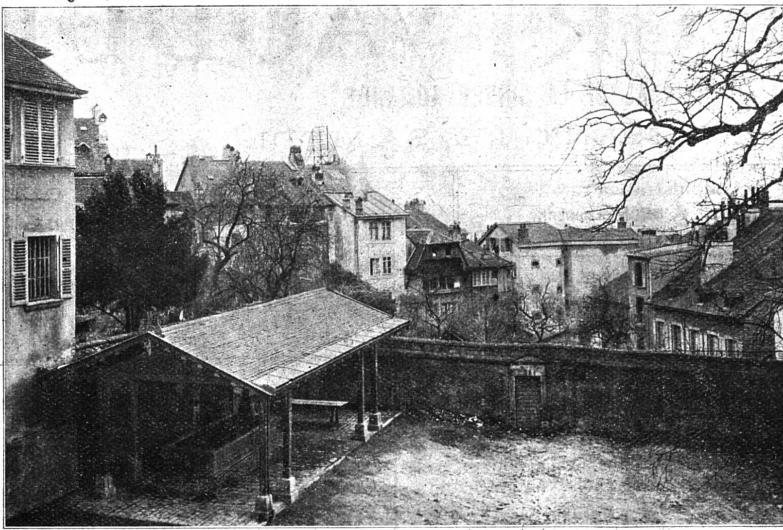
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAUSANNE D'AUTREFOIS



Angle et fontaine de la maison Mercanton et place de la Madelaine. Cette maison, qui avait été la propriété et le domicile du professeur de chimie Samuel Mercanton, a été démolie en mai 1906. Son emplacement est occupé aujourd'hui par les étages supérieurs de la petite promenade au-dessus du monument de Louis Ruchonnet. L'arrière-plan de la vue est formé à droite des maisons de la rue Madelaine côté des jardins, et à gauche des maisons des Escaliers-du-Marché. On remarque la façade bernoise très typique du n° 7

Et cette façon de construire les subordonnées, en mettant le verbe à la fin, pour qu'on en puisse changer en cours de route ! C'est fatigant comme tout ! On est obligé d'écouter les phrases en entier pour en saisir le sens, et l'on vous assène, au moment où l'on n'y pensait plus, un « geworden sein » à assommer un bœuf ! Les Latins en faisaient autant, seulement, à leur époque, on avait toujours du temps devant soi.

L'amour de la musique, chez nos voisins d'autre Rhin, c'est une revanche qu'ils prennent sur leur langage !

L'anglais : Je ne tiens pas du tout à désoler les petites pensionnaires, mais il m'est impossible de ne pas affirmer que l'anglais est, par excellence, le type des langues qui défigurent. J'ai essayé d'apprendre l'allemand ; l'anglais, je n'ai jamais osé. Je tiens à mes dents presqu'autant qu'à la prunelle de mes yeux et, tant que je le pourrai, j'éviterai les collisions violentes entre ma langue et mes gencives.

Tenez. Il y a leur « the » que pendant tout un soir, par souci de documentation, j'ai tenté de prononcer ! Je n'ai jamais eu, plus que ce soir-là, l'amère conscience de la faiblesse de l'homme devant les forces aveugles de la nature.

On m'a consolé en me disant qu'il faut vingt ans de brouillard et de neurasthénie, et une lourde héritérité, pour dire parfaitement « the ». Il paraît qu'on peut y arriver à peu près en pensant au z allemand, qu'on superpose au ch espagnol et qu'on refoule ensuite dans l'arrière-gorge par une habile contraction du palais. On s'en gargarise doucement pendant un temps très court et l'on exécute alors brusquement le produit ainsi obtenu en plaçant un crayon sous la langue renversée. Comme on le voit, c'est une question d'habitude, et il existe des recettes semblables pour la plupart des sons.

En résumé, la passion des Anglais pour les sports violents n'a rien d'étonnant, puisqu'elle prend naissance au moment où ils commencent à parler.

On a tort de vanter leur taciturnité ! Il faut bien qu'ils se reposent, ces braves gens !

L'italien : On le parle avec tout le corps et son usage est à recommander aux personnes anémiques ou de nature languissante.

C'est une langue superbe, presqu'aussi analytique et précise que notre français, tout aussi souple, plus pompeuse, moins distinguée peut-être, mais plus puissante aussi. Quelquefois trop.

Quand deux Italiens se racontent des mots

pour rire, on a toujours plus ou moins envie d'appeler au secours !

L'italien a le génie des onomatopées et des sonorités. Il ne dit jamais « u » pour ne pas déformer son sourire. Il imite en se jouant le bruit du tonnerre un soir d'orage, le clapotis des vagues sur les grèves d'or ou le doux murmure des bâs-siers siciliens. Les phrases claquent comme des étendards, caressent comme des brises, allument comme des alcools ou rafraîchissent comme une eau pure. C'est une langue de gens courtois par plaisir, prompts comme la foudre et nerveux comme des fils électriques. Un parler comme celui-là, c'est une bénédiction et un danger : Il est tellement agréable à utiliser qu'on ne doit plus avoir envie de faire autre chose.

Le russe se chante et ne se parle pas. C'est léger comme une âme de jeune fille, doux et triste comme une conscience qu'on froisserait avec des péchés succulents. Parfois cela vous chatouille les narines, cela roucoule, chuchote et prie. Puis le débit se précipite et c'est comme un bruit de pantoufles qu'on essuie. C'est une langue de visionnaires et de désespérés, la langue de la foi fétilchiste et du scepticisme dévastateur, une langue que nous ne comprendrons jamais bien comme nous resteront toujours fermés les esprits et les cœurs de ceux qui la parlent.

Le russe ? Chanson presque sans paroles en mineur !

— Il y aurait encore l'espagnol, cette langue de chevaliers sans peur et qu'on voudrait sans reproches, tortueuse et pittoresque comme de vieilles ruelles d'antiques cités catholiques. Pavés ronds sur lesquels on glisse ! Mains qui se tendent ou qui font le poing ! L'espagnol qui donne aux lèvres un pli dur et hautain. Castagnettes, Carmen, taureaux et mandarines ! Caravelles et yeux noirs. Insouciance, pauvreté, noblesse et longs cigares.

— Terribles parlers balkaniques que l'on ne peut proférer qu'avec des yeux cernés et le menton en avant, phrases qui vous reviennent en pleine figure après de dangereux ricochets !

— Langue dure des Turcs et des Arabes qui ont l'air de fantaisies vocales et de massacres de voyelles par de cruelles et sauvages consonnes !

— Langues en zig-zag des Chinois et des Japonais, langues où, pour écrire un mot, il faut être quelque chose comme Prix de Rome !

— Langues de tous les pays et de toutes les races, aucune d'entre vous n'a la claire harmonie et la douceur savante de notre pur français. Aucune n'a sa simplicité, sa discréetion, son ampleur,

ni son luxe parfait, ni son goût mesuré.

Le français, c'est le plus beau et le plus achevé des monuments des hommes. C'est beaucoup plus qu'un merveilleux instrument de pensée, c'est un chef-d'œuvre.

Je regrette seulement de n'en pas pouvoir donner ici la preuve irréfutable. J. P.

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

18 février 1704. — Elisabeth R. est condamnée à mort pour paillardise et adultére. Elle sera exécutée à la Chamberonne.

26 février 1704. — A Adam Borgeod, Régent d'Escole de Chally (Chailly) trois coupes de messel de pension annuelle pendant qu'il enseignera les enfant de Chally à contentement.

28 mars 1704. — En marge : Comparage Madame la Balive estant accouchée d'un fils et Monseigneur le Balif qui est présentement à Berne (pour les élections, je suppose), nous ayant fait prier par Mons. De Corcelles de le vouloir présenter au St Sacrement du baptême on donne commission à Mons. le Bourgmäistre et Mons. le Boursier de faire faire une estreine comme on la pratiquait cy devant à l'égard des précédents seigneurs Ballifs.

8 avril 1704. — Pierre Marmet pour avoir fait divers dégâts au Jurat (Jorat) est condamné à trois fois vingt-quatre heures de prison à pain et eau et a tous dépend.

15 avril. — Il est gratifié de bamp en regard qu'il a été au collier (carcan sur la Palud).

Définition. — Mon vieux, c'est une femme insupponible, potinière, curieuse comme une lampe électrique !

— Tu dis ?

— Je dis qu'elle demande toujours à être tenue au « courant ».

UN OUVRIER PEU PRESSÉ

 E soir-là, Babu, la nourrice de ma petite sœur Suzon, lui conta pour l'endormir l'histoire que voici ; je vais vous la répéter du mieux que je puis.

Il y avait, une fois, dans le pays, un syndic qui était fort triste de ne pas avoir d'enfant. Un jour enfin la syndique lui donna un fils. Ce fut une grande joie, et il y eut de grandes fêtes dans toutes les caves de la commune.

Le syndic était si content, qu'il acheta pour sa femme un beau manteau, où l'on voyait deux fois autant de couleurs qu'il y en a dans l'arc-en-ciel. Et il voulut que son fils ait un berceau comme on en n'avait jamais vu. Il fit venir un menuisier du nom de Taboué, dont on disait merveilles. Il lui expliqua ce qu'il désirait : Un beau et grand berceau, comme on en faisait autrefois, mais de forme ovale et monté sur quatre solides pieds de bois.

— Je te paye d'avance, dit le syndic. Voilà cinq cents francs.

L'homme dit qu'il avait compris et rentra chez lui. Le syndic avait oublié de lui fixer une date pour la livraison du berceau et trois mois se passèrent sans qu'il entendit parler de rien. Il le fit alors réclamer presque tous les jours, mais le berceau n'était jamais prêt.

— C'est, disait Taboué, un travail long et difficile qui demande beaucoup de réflexion.

Quand le fils du syndic eut sept ans, on n'y pensa plus.

Et le temps passa.

Et le fils du syndic se maria et il eut à son tour un fils.

Le syndic était tout joyeux d'être grand-père ; il se souvint du berceau qu'il avait commandé autrefois et il dit à son fils :

— Va voir cet homme que j'avais chargé de faire un berceau pour toi. Il doit l'avoir terminé. Il servira pour mon petit-fils.

Le fils du syndic se rendit chez Taboué et lui réclama le berceau.

— Oh, lui dit celui-ci, je préfère te rendre les cinq cents francs qui m'ont été payés, car je n'aime pas à être bousculé dans mon travail.

Et il fit comme il avait dit.

La petite Suzon s'était endormie.